



5 JUIN 2020  
BULLETIN DE LIAISON N°7

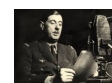


## ACTUALITES ARAC

### COMMÉMORONS LES APPELS DES 17 ET 18 JUIN



*Le cahier mémoire de notre journal n°862 (mars-avril 2020) est consacré à ces appels*



« Aujourd'hui 80 ans après ces appels patriotiques et les combats qui ont suivi ouvrant la voie au Conseil National de la Résistance et à son programme, nous agissons et résistons nouveau pour protéger ce qu'il en reste après les attaques menées contre lui par nos différents gouvernements successifs et tenant compte de la situation économique, sociale et politique que nous connaissons dans le moment présent »  
Paul Markidès.

**L'ARAC appelle ses Comités et ses Sections à commémorer l'Appel de Charles Tillon du 17 juin 1940 et l'Appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940.**

Comme pour les autres commémorations qui se sont tenues ces dernières semaines, nous vous invitons à organiser, en respectant les mesures sanitaires, une « cérémonie » partout où cela est possible.

Faisons vivre la mémoire par un acte solennel, même avec un simple bouquet de fleurs

Faites nous parvenir vos photographies.



### LA RELANCE ANNUELLE DES ADHÉRENTS DEBUTERA LE 15 JUIN



**La relance des adhérents, c'est quoi ?** Celles et ceux qui étaient adhérents en 2019 et dont nous n'avons pas leur talon de carte 2020, recevront un courrier leur demandant de reprendre leur carte 2020.

Nous savons que des cartes 2020 placées auprès de nos adhérents ne nous sont pas encore parvenues au Siège.

**Envoyez-nous rapidement (avant le 15 juin) les talons des cartes 2020 avec leur règlement :**

- Pour éviter les « incompréhensions » auprès de celles et ceux qui ont réglé leur carte
- Le besoin de retrouver tous nos adhérents pour poursuivre l'action
- Le coût de cette relance pour nos finances est conséquent

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous téléphoner : 01.42.11.11.11.



## LE MATERIEL A.R.A.C. 2021

**Nous travaillons déjà sur le matériel 2021. Nous fêterons le 150ème anniversaire de « La commune de Paris » qui après la Révolution Française est un élément fondamental de notre histoire nationale. Suites logiques des valeurs de la Révolution de 1789, les valeurs communardes constitueront une avancée du combat démocratique de notre peuple, riche d'enseignements dans la réflexion qu'exige la lutte que nous menons aujourd'hui pour la défense des valeurs républicaines.**

La Commune de Paris est la période où ces valeurs ont été pensées défendues et appliquées. Ces valeurs véritablement modernes que sont la laïcité, la séparation stricte de l'Eglise et de l'Etat, la parité hommes-femmes, la réduction de la journée de travail, le droit au logement, le contrôle des Hôpitaux de Paris, le développement de la culture populaire, etc...



Le calendrier, l'exposition, le timbre, la carte 2021 seront sur le thème : « La Commune de Paris ».

Vous pourrez dès la mi-septembre, COMMANDER VOS CALENDRIERS 2021. Le prix reste inchangé : 8 euros

Dans le planning de vos activités 2021, n'oubliez pas d'organiser des expos débats. De nombreuses expositions sont à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter.

L'exposition « LA COMMUNE DE PARIS » tirée sur bâche sera disponible en novembre-décembre 2020.

## LES ETATS GENERAUX POUR LA PAIX 2020



**COMME LES AUTRES ANNEES NOUS SOUHAITONS SORTIR UN NUMERO SPECIAL REALISE AVEC TOUTES LES CONTRIBUTIONS QUE NOUS AURONS DES ELUS, DES ASSOCIATIONS, DES SYNDICATS, DES PERSONNALITES...**

Le coronavirus n'a pas éteint les foyers et les risques de guerre. Bien au contraire, quand l'on sait que les dépenses militaires mondiales ont atteint 1.782 milliards en 2019, soit une hausse de 3,6 %

Il est donc indispensable et responsable que, même dans la situation actuelle, se poursuivre le combat pour la paix et le respect de la souveraineté des peuples.

**Pour cela nous avons besoin de l'engagement et de la coopération de tous les adhérents de l'ARAC. Pas besoin de sortir de chez vous, un appel téléphonique, un mail ou un courrier à votre maire, votre député, votre sénateur, votre conseiller départemental, régional..... Un responsable syndical ou associatif, une personnalité, demandez lui une courte contribution écrite.**

Pour votre information, nous avons sollicité, par mail, les élus afin de leur demander un court texte, à nous renvoyer au siège de l'association.

Si vous le souhaitez, nous pouvons vous adresser le contenu de notre mail en direction des élus.